

L'hôtellerie de tourisme en France métropolitaine :

la fréquentation en 2006

Marie-Anne LE GARREC

Direction du Tourisme

Bureau des études, des statistiques et des comptes économiques



Sommaire

Introduction	3
Avertissement	3
La fréquentation hôtelière en 2006	3
Chiffres clés	4
L'hôtellerie de tourisme en 2006 en France métropolitaine	4
Arrivées et nuitées	4
Principales clientèles étrangères	4
Taux d'occupation par catégorie (moyenne annuelle en 2006 : 60,4 %)	4
La fréquentation en 2006	5
Stabilité de la fréquentation hôtelière en 2006	5
La ville concentre près de 2 nuitées sur 3	6
Les hôtels haut de gamme réalisent le meilleur score	6
De grandes disparités régionales	7
De meilleurs résultats pour les hôtels de chaîne	9
La fréquentation étrangère en 2006	10
Principales clientèles étrangères	11
Royaume-Uni : 21,7 % des nuitées hôtelières étrangères	12
Etats-Unis : 9,9 % des nuitées hôtelières étrangères	13
Allemagne : 9,8 % des nuitées hôtelières étrangères	14
Italie : 9,8 % des nuitées hôtelières étrangères	15
Belgique : 7,5 % des nuitées hôtelières étrangères	17
Suisse : 3,4 % des nuitées hôtelières étrangères	20
Méthodologie	21
L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme	21
Principaux indicateurs	21
Espaces touristiques	21
Hôtellerie de chaîne	21
Questionnaire	23

Introduction

Avertissement

En 2003, le champ de l'enquête de fréquentation hôtelière avait été élargi, pour porter sur les hôtels de tourisme (c'est-à-dire hôtels homologués + hôtels de chaînes non homologués).

Début 2006, l'enquête a fait l'objet d'une rénovation importante : outre la modification du protocole de collecte (utilisation d'un questionnaire unique et nouvelle nomenclature des pays), la modification principale porte sur la méthode de redressement statistique pour mieux traiter la non-réponse.

Cette nouvelle méthode provoque une rupture de série entre 2005 et 2006, et les données de fréquentation 2006 ne sont donc pas comparables aux données précédemment publiées pour l'année 2005.

Les résultats présentés ici portent sur ce champ élargi des **hôtels de tourisme** (hôtels homologués + hôtels de chaînes non homologués).

La fréquentation hôtelière en 2006

Avertissement :

pour permettre une comparaison entre 2005 et 2006, les données de fréquentation 2005 ont été recalculées selon la méthodologie utilisée en 2006. Toutefois, cette rétropolation reste fragile. L'attention du lecteur est attirée sur la sensibilité aux aléas statistiques des taux d'évolution de certaines variables lorsqu'elles sont déclinées à un niveau très fin (notamment les nuitées étrangères).

Après avoir repris entre 2004 et 2005, la fréquentation de l'hôtellerie de tourisme a stagné en 2006 : en effet, les séjours ont reculé de 1,1 % et les nuitées de 0,4 % par rapport à 2005. Cette évolution est due à la clientèle étrangère (- 2,3 %), car la clientèle française a légèrement progressé (+ 0,7 %). Toutefois, les touristes étrangers sont restés un peu plus longtemps puisque leur durée de séjour a progressé de 2,4 %.

C'est l'hôtellerie haut de gamme qui a enregistré les meilleurs scores en 2006. Les hôtels 4* et 4* luxe ont ainsi retrouvé leur clientèle : ils ont vu leurs nuitées croître de 3,2 % par rapport à 2005. Ils affichent également le meilleur taux d'occupation, 66,2 %, en hausse de 3 points par rapport à 2005.

L'hôtellerie de chaîne, probablement soutenue par la croissance des nuitées d'affaires, réalise une meilleure performance que l'hôtellerie indépendante.

La clientèle européenne, qui représente les trois-quarts des nuitées étrangères, continue à s'effriter en 2006 : ses nuitées diminuent de 2,8 % par rapport à 2005. Seules les nuitées des touristes espagnols ou originaires d'Europe de l'Est sont nettement en hausse en 2006. Si les clientèles américaine et japonaise stagnent, on assiste en 2006 à un afflux de la clientèle chinoise.

Les régions qui réalisent les meilleurs scores en 2006 sont toutes situées sur le littoral atlantique : Aquitaine et Pays de la Loire. Le Nord-Pas-de-Calais réalise également une bonne performance. En revanche, les nuitées baissent fortement dans l'Est de la France (Alsace, Champagne-Ardenne et Franche-Comté) ainsi qu'en Haute-Normandie.

Chiffres clés

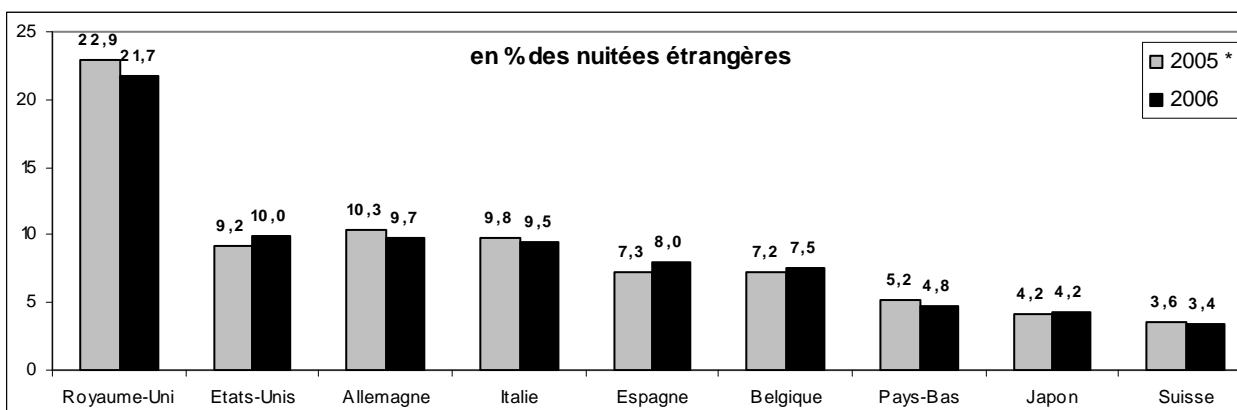
L'hôtellerie de tourisme en 2006 en France métropolitaine

Arrivées et nuitées

	Arrivées (en millions)			Nuitées (en millions)			Durée moyenne de séjour (nuits)	
	2005 *	2006	Évolution	2005 *	2006	Évolution	2005 *	2006
Français	72,6	72,9	+ 0,5 %	122,2	123,1	+ 0,7 %	1,68	1,69
Etrangers	33,8	32,3	- 4,6 %	70,4	68,8	- 2,3 %	2,08	2,13
Total	106,4	105,2	- 1,1 %	192,6	191,9	- 0,4 %	1,81	1,82

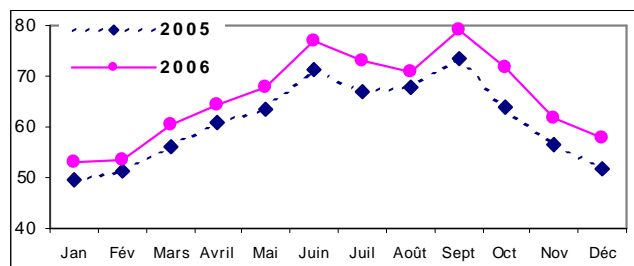
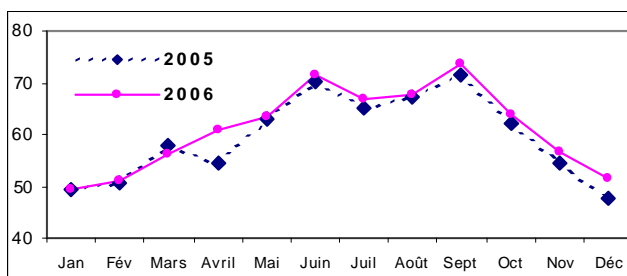
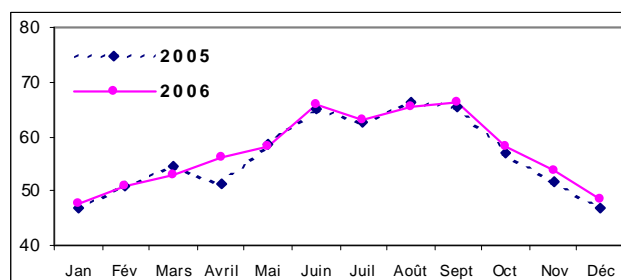
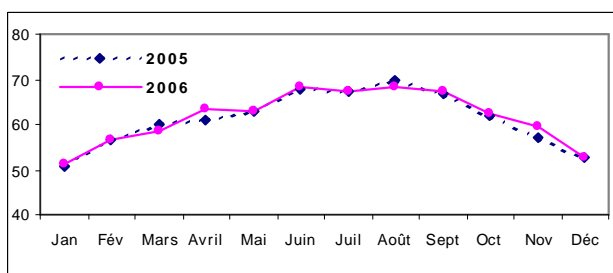
* Données 2005 recalculées avec la méthodologie 2006

Principales clientèles étrangères



Taux d'occupation par catégorie

(moyenne annuelle en 2006 : 60,4 %)



Source : INSEE – direction du Tourisme – partenaires régionaux

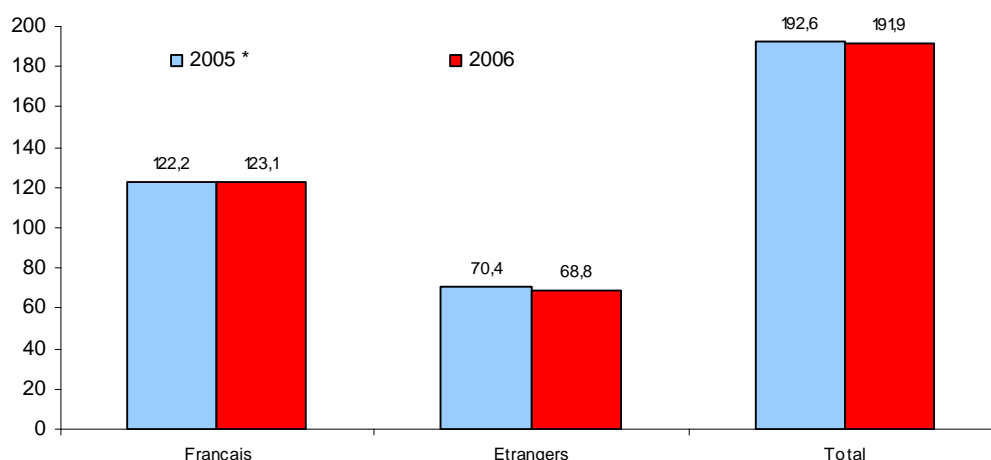
La fréquentation en 2006

Stabilité de la fréquentation hôtelière en 2006

Plus de 105 millions de séjours et près de 192 millions de nuitées ont été enregistrés dans les hôtels de tourisme en 2006. Les nuitées sont quasi-stables par rapport à l'an dernier (recul de 0,4 %). Après deux années médiocres en 2003-2004, l'hôtellerie française a retrouvé sa clientèle en 2005-2006 :

- en 2006, les nuitées des Français ont progressé de 0,7 % par rapport à 2005 ;
- les nuitées des touristes étrangers ont un peu reculé, de 2,3 % entre 2005 et 2006 ; ce recul s'est concentré sur le premier trimestre, vraisemblablement en raison des événements survenus dans les banlieues en novembre 2005 et de la crise du CPE en février 2006.

Graphique 5 : Nombre de nuitées dans les hôtels de tourisme (en millions)



* Données 2005 recalculées avec la méthodologie 2006

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

En 2006, le taux moyen d'occupation dans l'hôtellerie classée progresse de 1,2 point par rapport à celui enregistré en 2005. La durée moyenne de séjours progresse légèrement cette année, aussi bien pour la clientèle française que pour la clientèle étrangère.

Tableau 7 : Indicateurs de fréquentation de l'hôtellerie *

Année	Taux d'occupation	Nombre moyen de personnes par chambre	Durée moyenne de séjour (en nuitées)		
			Total	Français	Etrangers
2000	60,3 %	1,62	1,89	1,75	2,16
2001	60,5 %	1,62	1,89	1,75	2,16
2002	60,3 %	1,62	1,90	1,75	2,15
2003	58,4 %	1,61	1,87	1,74	2,13
2004	58,4 %	1,60	1,83	1,70	2,08
2005 *	59,2 %	1,61	1,81	1,68	2,08
2006 *	60,4 %	1,58	1,82	1,69	2,13

* Hôtellerie homologuée jusqu'en 2004, hôtellerie de tourisme à partir de 2005

Taux d'occupation : chambres occupées / chambres offertes (les chambres des hôtels qui sont fermés ne sont pas prises en compte)

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

La ville concentre près de 2 nuitées sur 3

En 2006, les hôtels de tourisme situés en **espace urbain** ont recueilli 63 % des nuitées totales alors qu'ils offrent seulement 56 % des chambres. Ils affichent un taux d'occupation moyen de 65,4 %, supérieur à celui qu'enregistrent les autres espaces touristiques. Ce fort taux d'occupation est en particulier dû à la part très importante de la clientèle d'affaires des hôtels urbains : la moitié de leurs nuitées a un motif professionnel. Les touristes étrangers séjournent principalement en ville, où se concentrent 70 % de leurs nuitées. A eux seuls, les hôtels parisiens captent 31 % des nuitées des touristes étrangers (tableau 8).

Avec 18 % des chambres, les hôtels du **littoral** recueillent 18 % des nuitées ; ils ont eux aussi un excellent taux d'occupation, de près de 60 % en 2006. Ce taux d'occupation atteint son maximum en juillet-août.

Avec 16 % des chambres, **la campagne** ne réalise que 12 % des nuitées. Le taux d'occupation des hôtels situés dans l'espace rural est nettement inférieur à celui des hôtels situés en zone urbaine ou sur le littoral.

Enfin, le parc comme la fréquentation des hôtels situés **la montagne** ne cessent de reculer par rapport aux autres espaces. Comme à la campagne, le taux d'occupation moyen annuel y est inférieur à 50 %.

Tableau 8 : Fréquentation par espace touristique (hôtels de tourisme)

Espace touristique	Taux d'occupation en 2006	Nuitées 2006			Part des nuitées (en %)		
		Total	Français	Étrangers	Total	Français	Étrangers
Littoral	59,6 %	34 129 741	23 367 558	10 762 183	17,8 %	19,0 %	15,6 %
Montagne	47,9 %	13 350 543	9 460 250	3 890 294	7,0 %	7,7 %	5,7 %
Rural	47,9 %	23 397 197	17 046 889	6 350 308	12,2 %	13,8 %	9,2 %
Urbain	65,4 %	121 047 710	73 229 994	47 817 717	63,1 %	59,5 %	69,5 %
Total	60,4 %	191 925 193	123 104 691	68 820 502	100,0 %	100,0 %	100,0 %

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Les hôtels haut de gamme réalisent le meilleur score

Pour la 3^{ème} année consécutive, la catégorie 4 étoiles est celle dont les nuitées augmentent le plus fortement en 2006 : + 3,2 %. C'est aussi la catégorie au taux d'occupation moyen annuel le plus élevé, 66,2 %.

Les nuitées augmentent également dans les 3 étoiles, mais stagnent dans la catégorie la plus nombreuse, celle des hôtels 2 étoiles.

Enfin, les hôtels économiques 0 ou 1 étoile voient leur fréquentation diminuer en 2006. Les hôtels 0 étoile affichent néanmoins un taux d'occupation moyen toujours important, de 64,4 % en 2006.

Tableau 9 : Fréquentation par catégorie (hôtels de tourisme)

Catégorie	Taux d'occupation en 2005	Taux d'occupation en 2006	Nuitées 2006			Part des nuitées (en %)		
			Total	Français	Étrangers	Total	Français	Étrangers
0 étoile	64,8%	64,4%	26 568 600	21 037 295	5 531 305	13,8 %	17,1 %	8,0 %
1 étoile	54,0%	55,4%	9 627 438	7 494 374	2 133 064	5,0 %	6,1 %	3,1 %
2 étoiles	56,9%	57,7%	80 314 454	59 325 509	20 988 945	41,8 %	48,2 %	30,5 %
3 étoiles	60,1%	61,6%	54 197 685	28 006 283	26 191 402	28,2 %	22,7 %	38,1 %
4 étoiles	62,4%	66,2%	21 217 016	7 241 230	13 975 786	11,1 %	5,9 %	20,3 %
Total	59,2 %	60,4 %	191 925 193	123 104 691	68 820 502	100 %	100 %	100 %

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

De grandes disparités régionales

Avec 24 % des chambres, l'Île-de-France concentre le tiers des nuitées hôtelières en 2006. Elle recueille près de la moitié des nuitées des touristes étrangers. Les hôtels d'Île-de-France ont vu leur recul de clientèle étrangère nettement compensé par l'afflux de clientèle française, notamment d'affaires. Ils affichent un taux d'occupation moyen de 72 % en 2006, en hausse de près de 3 points par rapport à 2005. Sur l'ensemble des autres régions, le taux d'occupation moyen est seulement de 56,3 % en 2006.

Après une bonne année 2005, les hôtels des régions Provence Alpes Côte d'Azur (11 % des nuitées) et Rhône-Alpes (9,5 % des nuitées) affichent à nouveau une baisse en 2006, surtout due à un défaut de clientèle française.

Le littoral atlantique (Aquitaine et Poitou-Charentes) enregistre une bonne progression de fréquentation en 2006. Le Nord-Pas-de-Calais réalise lui aussi un excellent score, avec une hausse de nuitées augmentant de 2,7 % par rapport à 2005, pour les Français comme pour les étrangers.

En revanche les régions de l'Est (Alsace, Champagne-Ardenne, Franche-Comté) et la Normandie enregistrent des résultats très médiocres pour la deuxième année consécutive.

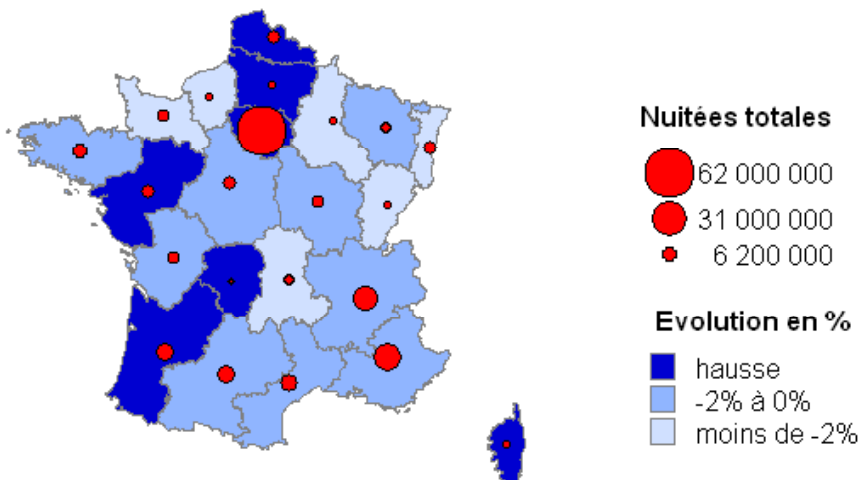
Tableau 10 : Fréquentation des hôtels de tourisme par région en 2006

Région	Taux d'occupation en 2005	Taux d'occupation en 2006	Nuitées 2006			Poids des nuitées		
			Total	Français	Étrangers	Total	Français	Étrangers
Alsace	56,1	54,7	5 550 627	3 335 422	2 215 205	2,9%	2,7%	3,2%
Aquitaine	54,8	56,2	8 494 110	6 950 934	1 543 176	4,4%	5,6%	2,2%
Auvergne	48,6	48,6	3 510 581	3 070 607	439 974	1,8%	2,5%	0,6%
B. Normandie	56,1	55,5	4 565 030	3 403 130	1 161 899	2,4%	2,8%	1,7%
Bourgogne	53,4	53,1	4 765 990	3 249 565	1 516 425	2,5%	2,6%	2,2%
Bretagne	54,4	55,3	6 887 587	5 599 683	1 287 904	3,6%	4,5%	1,9%
Centre	55,1	55,3	5 775 125	4 349 352	1 425 773	3,0%	3,5%	2,1%
Ch. Ardenne	57,4	55,8	2 624 028	1 772 795	851 233	1,4%	1,4%	1,2%
Corse	53,2	59,1	2 757 182	1 970 449	786 732	1,4%	1,6%	1,1%
Fr. Comté	52,9	51,1	1 955 232	1 647 266	307 965	1,0%	1,3%	0,4%
H. Normandie	58,0	58,2	2 916 383	2 117 721	798 662	1,5%	1,7%	1,2%
Île de France	69,1	72,0	61 980 485	28 547 889	33 432 595	32,3%	23,2%	48,6%
L. Roussillon	52,7	54,1	7 690 080	6 073 205	1 616 875	4,0%	4,9%	2,3%
Limousin	49,5	51,2	1 307 073	1 132 348	174 726	0,7%	0,9%	0,3%
Lorraine	53,8	53,0	3 592 722	2 874 765	717 958	1,9%	2,3%	1,0%
Midi-Pyrénées	54,0	54,5	9 550 997	6 381 515	3 169 483	5,0%	5,2%	4,6%
N.P. de Calais	61,7	62,0	5 974 989	4 134 883	1 840 106	3,1%	3,4%	2,7%
P. de la Loire	55,7	56,6	5 794 184	5 102 092	692 092	3,0%	4,1%	1,0%
Picardie	59,4	60,7	2 492 353	1 784 724	707 629	1,3%	1,4%	1,0%
P. Charentes	53,1	53,6	4 486 506	3 950 855	535 651	2,3%	3,2%	0,8%
PACA	58,0	59,6	21 109 391	12 577 853	8 531 538	11,0%	10,2%	12,4%
Rhône-Alpes	56,8	58,1	18 144 536	13 077 638	5 066 899	9,5%	10,6%	7,4%
Total	59,1 %	60,4 %	191 925 193	123 104 691	68 820 502	100%	100 %	100 %

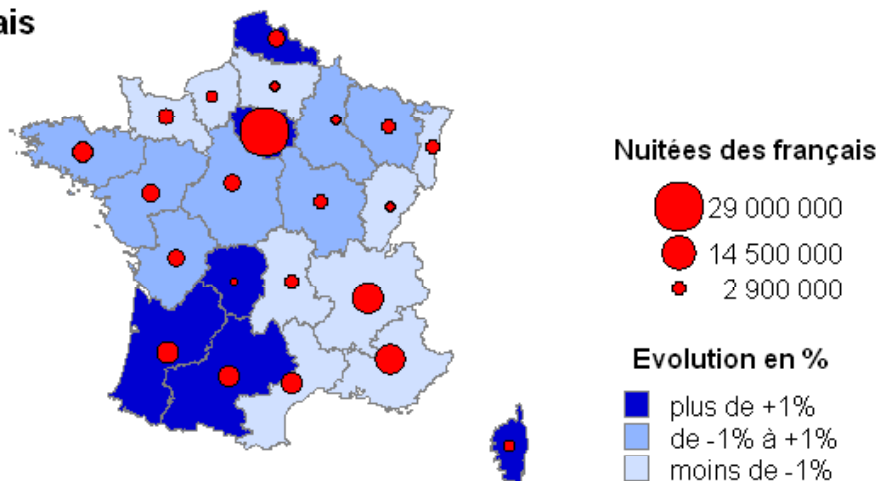
Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Cartes 4 : Evolution de la fréquentation régionale entre 2005 et 2006

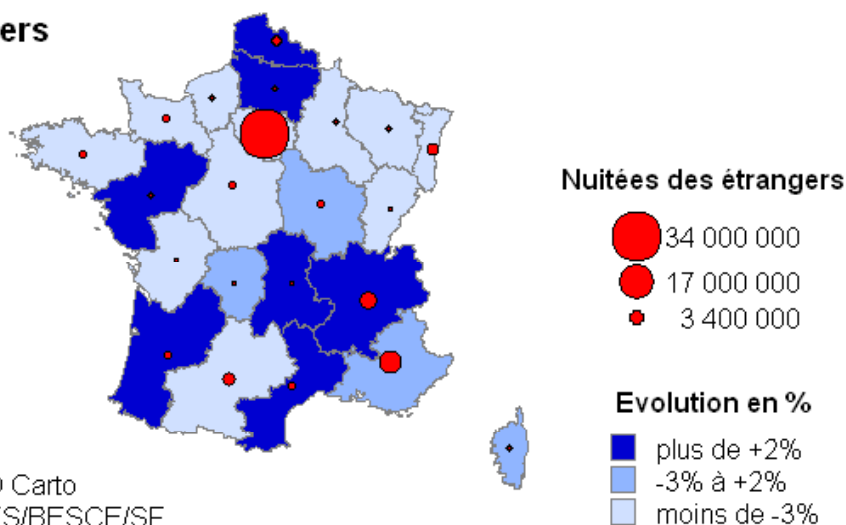
Nuitées totales



Nuitées des français



Nuitées des étrangers



Source : INSEE/DT
Fonds de plan : IGN (c) BD Carto
Cartographie : DT/DESPES/BESCE/SF
Septembre 2007

De meilleurs résultats pour les hôtels de chaîne

Le taux d'occupation de l'hôtellerie de chaîne s'établit à 67,3 % en moyenne en 2006. Il est de 12 points supérieur à celui de l'hôtellerie indépendante.

En 2006, les nuitées de l'hôtellerie de chaîne ont progressé (+ 0,4 %) par rapport à 2005 alors que celles de l'hôtellerie indépendante reculaient (- 1,1 %). Représentant 38 % de l'offre en chambres, l'hôtellerie de chaîne recueille près de 46 % de la fréquentation.

Dans l'hôtellerie de chaîne, la progression des nuitées en 2006 est due à la clientèle française, car celles des touristes étrangers ont reculé. Dans l'hôtellerie indépendante traditionnelle, la stagnation des nuitées françaises ne compense pas le recul des nuitées étrangères. Toutefois, en 2006, plus de 57 % des touristes étrangers ont privilégié l'hôtellerie indépendante.

Tableau 11 : Fréquentation par type d'hôtel (hôtellerie de tourisme)

Catégorie	Taux d'occupation en 2006	Poids des nuitées 2006		
		Total	Français	Étranger
Chaîne	67,3 %	45,6%	47,3 %	42,5 %
Indépendants	55,3 %	54,4%	52,7 %	57,5 %
Total	60,4 %	100,0%	100,0 %	100,0 %

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Dans l'hôtellerie de chaîne, les taux d'occupation moyens atteignent leur maximum aux deux extrémités de la gamme, dans les 0 étoiles ou les 4 étoiles.

En revanche, dans l'hôtellerie indépendante, le taux d'occupation augmente avec la catégorie de l'hôtel.

Tableau 12 : Taux d'occupation par type d'hôtel (en %)

	0 étoile	1 étoile	2 étoiles	3 étoiles	4 étoiles, 4 étoiles luxe	Ensemble
Chaîne	69,5	67,9	67,7	63,2	68,7	67,3
Indépendants	42,7	48,3	53,0	60,8	62,4	55,3
Total	64,4	55,4	57,7	61,6	66,2	62,4

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

La fréquentation étrangère en 2006

Compte tenu de la rénovation de l'enquête intervenue en 2006, la comparaison des fréquentations étrangères détaillées est délicate. En effet, la rénovation du questionnaire a introduit de nouvelles nationalités (nouveaux entrants dans l'Union Européenne, Chine, Australie) et la modalité « pays d'origine indéterminée » a fait place à « autres pays d'Europe », « autres pays d'Amérique », « autres pays d'Asie-Océanie », « autres pays d'Afrique ».

- La clientèle **européenne** représente les trois-quarts des nuitées hôtelières étrangères. Si les nuitées sont en baisse pour quelques grandes clientèles traditionnelles en 2006, les hôtels ont enregistré des hausses de fréquentation importantes pour les Espagnols, les Scandinaves et les touristes originaires d'Europe de l'Est. Avec près de 22 % des nuitées étrangères en 2006, le Royaume-Uni conserve sa première place parmi l'ensemble des clientèles étrangères ; les clientèles allemande et italienne viennent ensuite avec près de 10 % des nuitées étrangères et les Espagnols consolident leur 4^{ème} place.
- Après la une chute record en 2003, les nuitées du continent **américain** ont nettement repris en 2004 et plus encore en 2005 ; elles se stabilisent pratiquement au même niveau en 2006. Le retour est surtout marqué pour les États-Unis, dont la fréquentation en chute libre depuis les événements du 11 septembre 2001, avait encore diminué avec le début de la guerre en Irak. Après avoir reculé au 4^{ème} rang des clientèles étrangères de l'hôtellerie en 2003, les États-Unis ont repris leur 2^{ème} place en 2005, derrière le Royaume-Uni.
- La situation est identique pour les pays asiatiques. Les nuitées qui s'étaient effondrées en 2003 avec l'épidémie de SRAS) pour le Japon et le début de la guerre irakienne pour le Proche et le Moyen-Orient, se sont redressées en 2004 puis en 2005. De plus, on assiste depuis 2005 à l'arrivée de la clientèle chinoise, au rythme de 90 000 nuitées mensuelles en moyenne. La clientèle chinoise représente en 2006 l'équivalent de 38 % de la fréquentation japonaise sur la même période.

Le retour de ces clientèles à fort pouvoir d'achat a favorisé l'hôtellerie haut de gamme en 2006. En effet, les clientèles américaines et asiatiques ont représenté 25 % des nuitées des hôtels 4 étoiles en 2006 (et 32 % des nuitées étrangères des hôtels 4 étoiles).

Tableau 13 : Fréquentation étrangère dans les hôtels de tourisme en 2006

Pays de résidence	Nuitées étrangères en 2006	Poids dans les nuitées étrangères en 2006
Europe	51 925 405	75,4 %
dont Royaume-Uni	14 963 726	21,7 %
Allemagne	6 798 651	9,8 %
Italie	6 700 989	9,8 %
Espagne	5 532 658	8,1 %
Belgique	5 147 611	7,5 %
Pays-Bas	3 299 976	4,8 %
Suisse	2 368 474	3,4 %
Russie	1 042 582	1,4 %
Irlande	613 937	0,9 %
Portugal	568 368	0,8 %
Amériques	8 852 363	12,9 %
dont Etats-Unis	6 836 556	9,9 %
Canada	863 998	1,3 %
Asie/Océanie	7 072 764	10,3 %
dont Chine	1 100 760	1,6 %
Japon	2 912 198	4,2 %
Proche et Moyen Orient (y.c. Egypte)	1 022 431	1,5 %
Afrique	969 970	1,4 %
Total	68 820 502	100,0 %

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Principales clientèles étrangères

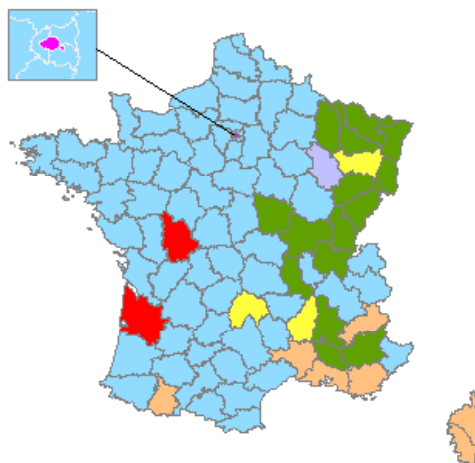
Les principales clientèles étrangères de l'hôtellerie de tourisme française sont le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, les Pays-Bas, le Japon, la Suisse, la Russie et la Chine. En 2006, la Chine apparaît pour la première fois parmi les premières clientèles, en Seine-Saint-Denis et dans le Val-de-Marne.

Principales clientèles étrangères en 2006

1ère clientèle étrangère

Départements dans lesquels ces clientèles occupent le 1er rang (nombre de départements)

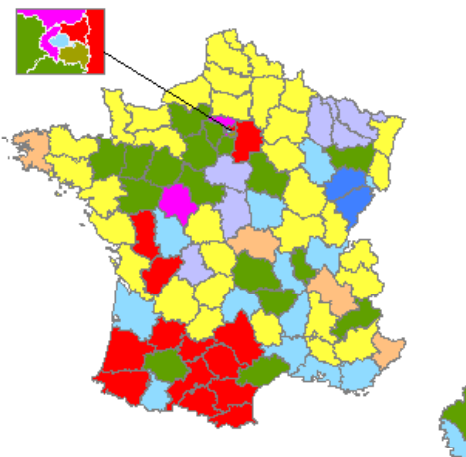
■ Allemagne	(16)
■ Belgique	(3)
■ Espagne	(2)
■ Etats-Unis	(1)
■ Italie	(7)
■ Pays-Bas	(1)
■ Roy. Uni	(66)



2ème clientèle étrangère

Départements dans lesquels ces clientèles occupent le 2ème rang (nombre de départements)

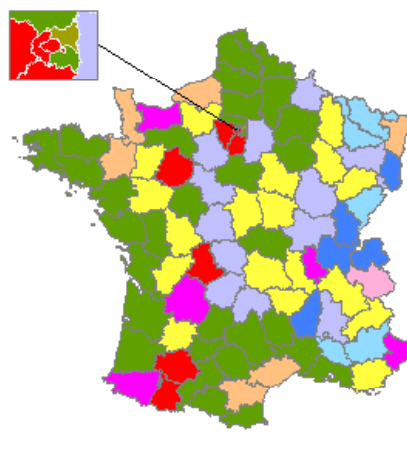
■ Allemagne	(18)
■ Belgique	(33)
■ Chine	(1)
■ Espagne	(14)
■ Etats-Unis	(3)
■ Italie	(4)
■ Pays-Bas	(6)
■ Roy. Uni	(15)
■ Suisse	(2)



3ème clientèle étrangère

Départements dans lesquels ces clientèles occupent le 3ème rang (nombre de départements)

■ Allemagne	(33)
■ Belgique	(18)
■ Chine	(1)
■ Espagne	(8)
■ Etats-Unis	(5)
■ Italie	(6)
■ Pays-Bas	(13)
■ Roy. Uni	(6)
■ Russie	(1)
■ Suisse	(5)

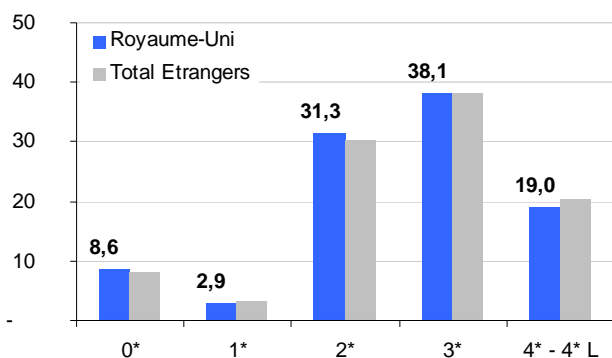


Source : INSEE/DT
Fons de plan : IGN (c) BD Carto

Cartographie : DT/DESPES/BESCE/SF
Septembre 2007

Royaume-Uni : 21,7 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)

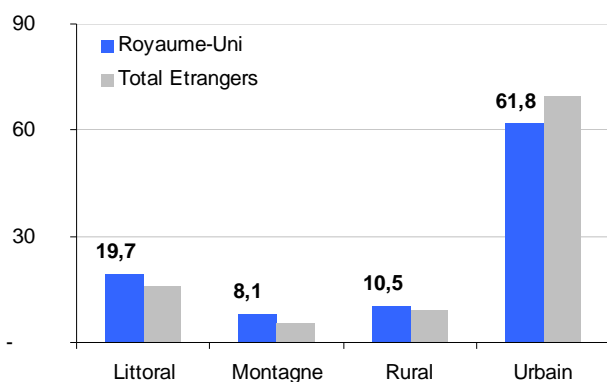


La répartition des nuitées des Britanniques par mois et par catégorie diffère peu de la moyenne des étrangers.

En revanche, les Britanniques fréquentent l'espace urbain de façon moins importante (61,8 %) que la moyenne des étrangers (69,5 %), et ce au profit des trois autres espaces.

Le poids des deux principales régions d'accueil des étrangers (Île-de-France et Provence Alpes Côte d'Azur) est inférieur à la moyenne pour les Britanniques. En revanche, la part de marché des régions du nord (Normandie, Picardie, Nord-Pas-de-Calais) est logiquement supérieure à la moyenne.

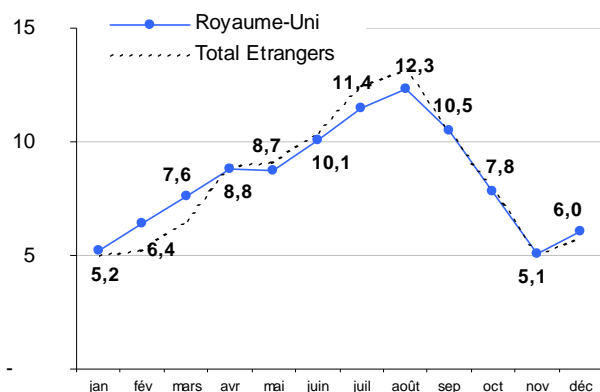
Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Royaume-Uni (%)	Total Etrangers (%)
Île-de-France	40,9	48,6
P.A.C.A.	10,8	12,4
Rhône-Alpes	9,3	7,4
Nord-Pas-de-Calais	7,9	2,7
Midi-Pyrénées	3,5	4,6
Basse-Normandie	3,1	1,7
Bretagne	2,6	1,9
Aquitaine	2,6	2,2
Languedoc-Roussillon	2,4	2,3
Champagne-Ardenne	2,3	1,2
Centre	2,3	2,1
Bourgogne	2,2	2,2
Picardie	1,8	1,0
Haute-Normandie	1,7	1,2
Pays de la Loire	1,5	1,0
Poitou-Charentes	1,3	0,8
Alsace	1,1	3,2
Corse	0,8	1,1
Auvergne	0,6	0,6
Lorraine	0,6	1,0
Limousin	0,4	0,3
Franche-Comté	0,3	0,4
TOTAL	100	100

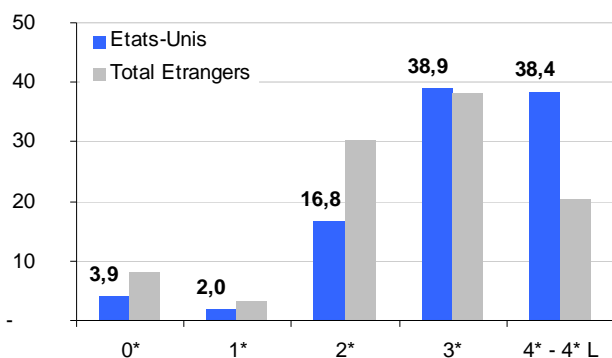
Répartition des nuitées par mois (en %)



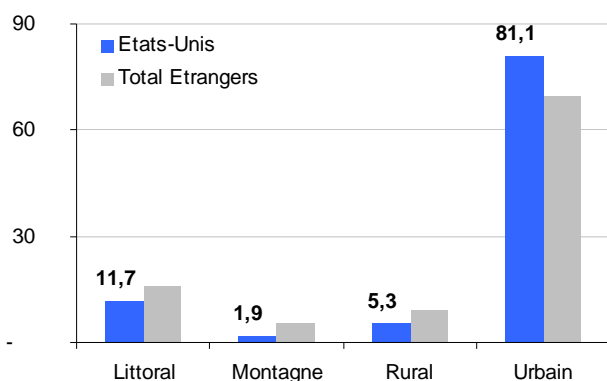
Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Etats-Unis : 9,9 % des nuitées hôtelières étrangères

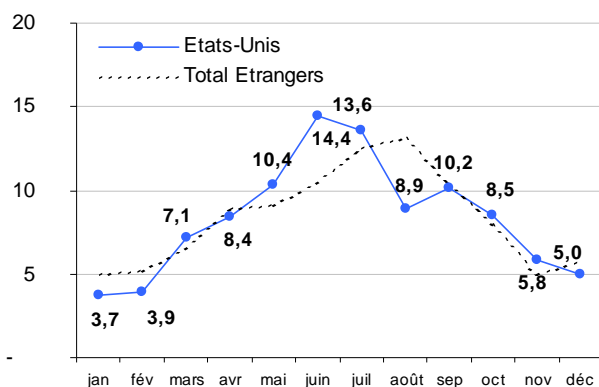
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par mois (en %)



Les Etats-Unis sont la première clientèle étrangère hors Europe de l'hôtellerie française. Après avoir reculé pendant trois ans, d'abord à la suite du 11 septembre puis avec la guerre en Irak (de 27 % en 2003, 12 % en 2002 et 8 % en 2001) leur fréquentation a nettement repris en 2004 (+ 6,1 % en termes de nuitées) puis en 2005 (+ 10,6 %). La clientèle américaine retrouve ainsi en 2005 la 2^{ème} place qu'elle occupait en 2000. Elle reste à un niveau presque équivalent en 2006.

L'impact de cette reprise est très important sur les recettes du tourisme en France. En effet, les Américains fréquentent très largement les hôtels de classe supérieure. Dans les hôtels 4 étoiles et 4 étoiles luxe, les Etats-Unis représentent 18,8 % des nuitées étrangères.

Avec le Japon, il s'agit de la clientèle la moins aventureuse de l'hôtellerie française. Sa fréquentation est largement concentrée dans la région Île-de-France (67,5 % des nuitées en 2006), et par conséquent en milieu urbain. Les Américains constituent la 1^{ère} clientèle étrangère de l'hôtellerie parisienne.

A part un mois d'août très peu prisé par les Américains, leurs périodes de séjour sont relativement conformes à la moyenne étrangère.

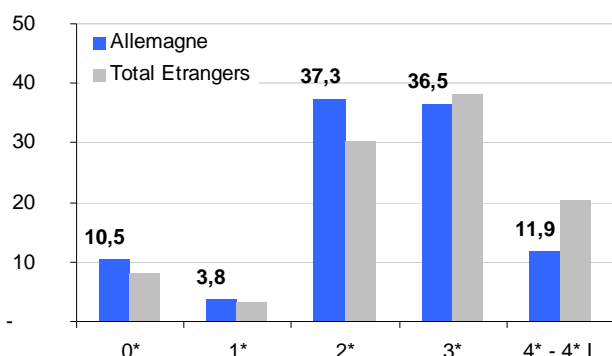
Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Etats-Unis (%)	Total Etrangers (%)
Ile-de-France	67,5	48,6
P.A.C.A.	12,9	12,4
Rhône-Alpes	4,3	7,4
Midi-Pyrénées	2,4	4,6
Centre	2,0	2,1
Aquitaine	1,9	2,2
Basse-Normandie	1,6	1,7
Alsace	1,3	3,2
Languedoc-Roussillon	1,3	2,3
Bourgogne	1,2	2,2
Bretagne	0,8	1,9
Haute-Normandie	0,5	1,2
Pays de la Loire	0,4	1,0
Champagne-Ardenne	0,4	1,2
Nord-Pas-de-Calais	0,3	2,7
Picardie	0,3	1,0
Lorraine	0,3	1,0
Poitou-Charentes	0,2	0,8
Auvergne	0,2	0,6
Corse	0,2	1,1
Franche-Comté	0,1	0,4
Limousin	0,1	0,3
TOTAL	100	100

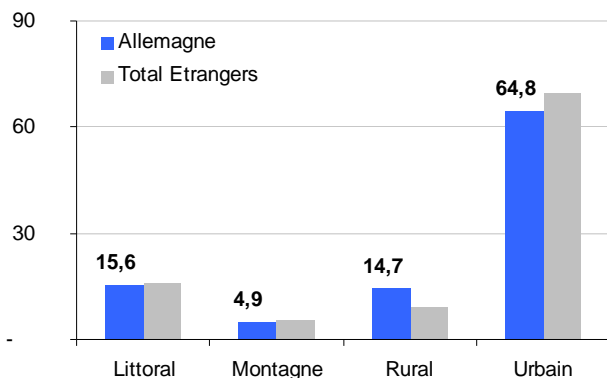
Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Allemagne : 9,8 % des nuitées hôtelières étrangères

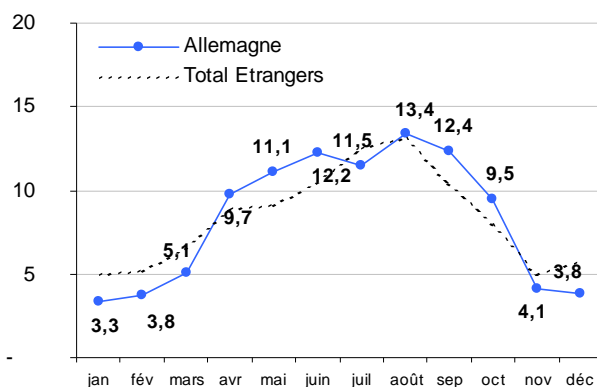
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par mois (en %)



Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

En 2005, l'Allemagne a rétrogradé à la 3^{ème} place des clientèles étrangères de l'hôtellerie française, derrière le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Le rythme d'évolution de sa fréquentation est analogue à celui du Royaume-Uni, mais inférieur à la moyenne des autres pays européens, vraisemblablement en raison de la morosité de l'économie allemande.

Les Allemands privilégient les hôtels de classe moyenne (2 ou 3 étoiles) ainsi que les périodes précédant ou suivant l'été (mai-juin et septembre-octobre).

L'Alsace arrive en troisième position des régions d'accueil et les régions méditerranéennes sont légèrement plus fréquentées par les Allemands que par l'ensemble des clientèles étrangères. Ils apprécient plus que la moyenne l'espace rural, et l'Île-de-France recueille moins de 40 % de leurs nuitées.

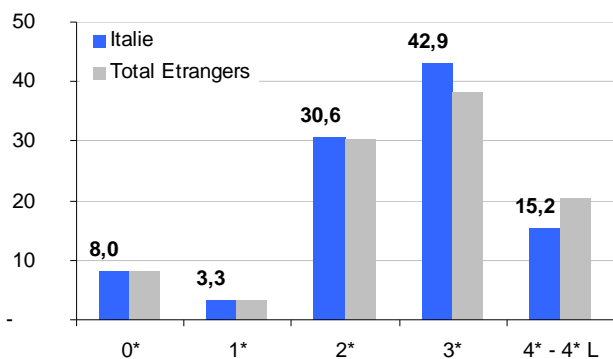
En 2006, les Allemands représentent la première clientèle dans **seize** départements, principalement situés dans l'Est de la France ou dans la vallée du Rhône.

Répartition des nuitées par région (en %)

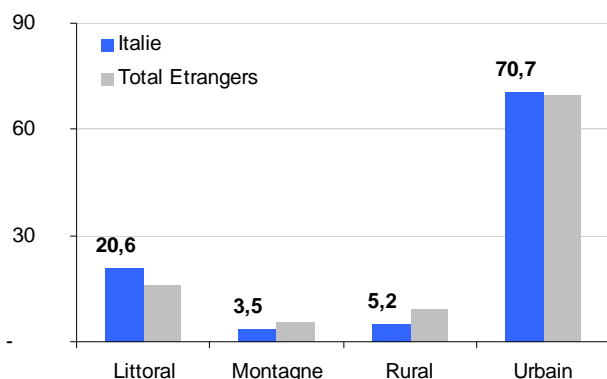
Région	Allemagne	Total Etrangers
Ile-de-France	38,8	48,6
P.A.C.A.	14,4	12,4
Alsace	9,2	3,2
Rhône-Alpes	6,5	7,4
Midi-Pyrénées	3,7	4,6
Bourgogne	3,6	2,2
Languedoc-Roussillon	2,8	2,3
Centre	2,5	2,1
Bretagne	2,4	1,9
Lorraine	2,2	1,0
Aquitaine	2,1	2,2
Corse	1,7	1,1
Nord-Pas-de-Calais	1,5	2,7
Pays de la Loire	1,3	1,0
Basse-Normandie	1,3	1,7
Haute-Normandie	1,2	1,2
Champagne-Ardenne	1,2	1,2
Franche-Comté	1,1	0,4
Picardie	0,9	1,0
Auvergne	0,8	0,6
Poitou-Charentes	0,7	0,8
Limousin	0,2	0,3
TOTAL	100	100

Italie : 9,8 % des nuitées hôtelières étrangères

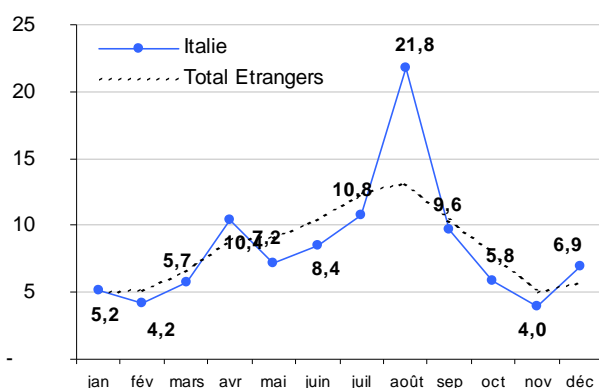
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par mois (en %)



Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

La fréquentation hôtelière italienne s'effrite légèrement depuis 4 ans.

Les nuitées italiennes sont très largement concentrées sur le mois d'août, et dans une moindre mesure sur la semaine pascale, ou sur juillet et septembre.

Les régions méditerranéennes (Provence Alpes Côte d'Azur et Corse) ainsi que la région Midi-Pyrénées sont plus souvent fréquentées que la moyenne. Comme en 2005, l'Italie représente la première clientèle en hôtellerie dans **sept** départements. Ils sont tous situés dans le sud : Haute-Corse, Corse-du-Sud, Var, Gard, Bouches-du-Rhône, Hautes-Alpes et Hautes-Pyrénées (grâce à une fréquentation très importante à Lourdes).

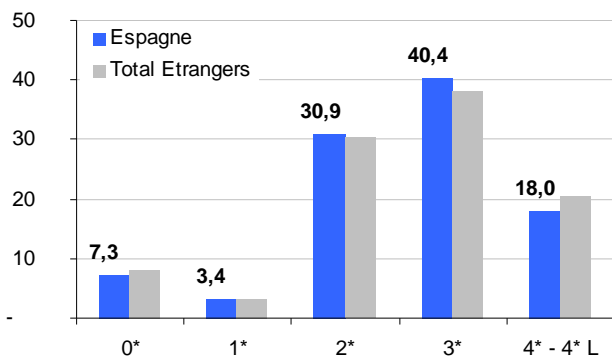
Enfin, les Italiens privilégient les hôtels de classe moyenne et fréquentent la montagne et la campagne de façon moins importante que la moyenne.

Répartition des nuitées par région (en %)

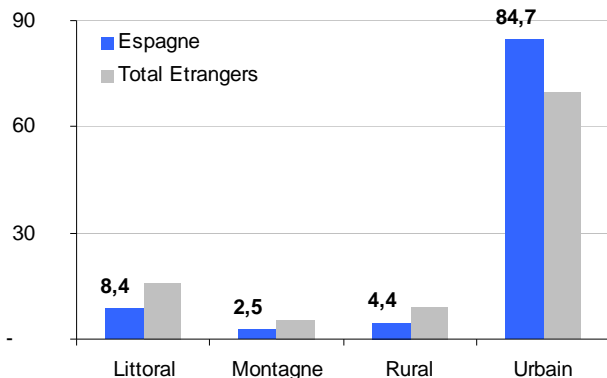
Région	Italie (%)	Total Etrangers (%)
Ile-de-France	39,6	48,6
P.A.C.A.	19,6	12,4
Midi-Pyrénées	13,0	4,6
Rhône-Alpes	5,2	7,4
Corse	3,5	1,1
Alsace	2,9	3,2
Languedoc-Roussillon	2,7	2,3
Bretagne	2,1	1,9
Centre	1,9	2,1
Bourgogne	1,8	2,2
Basse-Normandie	1,3	1,7
Haute-Normandie	1,3	1,2
Aquitaine	0,9	2,2
Pays de la Loire	0,7	1,0
Nord-Pas-de-Calais	0,7	2,7
Auvergne	0,6	0,6
Picardie	0,5	1,0
Champagne-Ardenne	0,5	1,2
Lorraine	0,5	1,0
Franche-Comté	0,3	0,4
Poitou-Charentes	0,3	0,8
Limousin	0,1	0,3
TOTAL	100	100

Espagne : 8,1 % des nuitées hôtelières étrangères

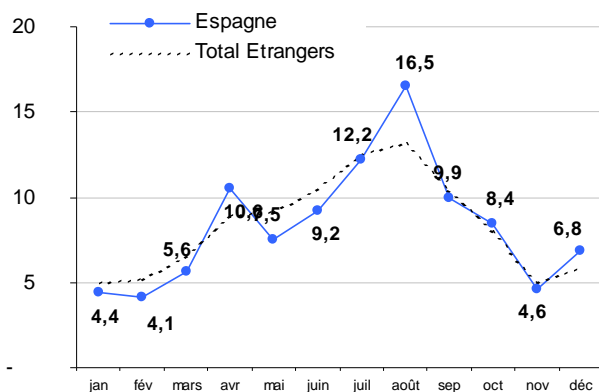
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par mois (en %)



A l'exception de l'année 2003, la fréquentation espagnole augmente régulièrement depuis 1999. La hausse des nuitées s'établit à +8 % cette année par rapport à 2005. Depuis 2005, la clientèle espagnole occupe la 4^{ème} place dans les clientèles étrangères, dépassant la fréquentation belge.

Parmi les clientèles européennes, l'Espagne est celle qui concentre le plus sa fréquentation en milieu urbain (84 %), au détriment des trois autres espaces. Le poids de la région Île-de-France est ainsi très important et résulte d'une forte présence des Espagnols à Paris et dans la zone Eurodisney.

On note deux pics de fréquentation qui distinguent les Espagnols des autres clientèles étrangères : avril avec la semaine pascale, et août.

Les régions appréciées des Espagnols après l'Île-de-France sont naturellement les régions frontalières (Aquitaine, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées) ainsi que PACA. L'Espagne est la principale clientèle étrangère de deux départements : la Gironde et la Vienne.

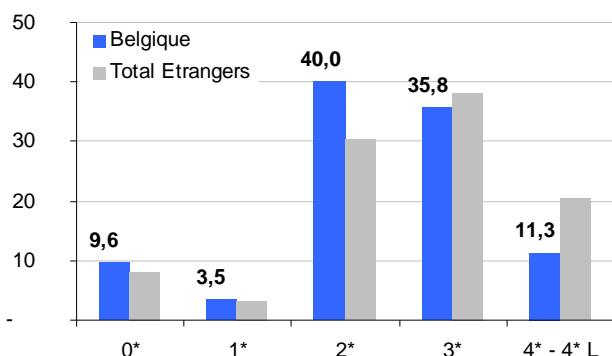
Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Espagne (%)	Total Etrangers (%)
Île-de-France	63,7	48,6
Midi-Pyrénées	6,6	4,6
P.A.C.A.	6,0	12,4
Aquitaine	5,3	2,2
Languedoc-Roussillon	4,0	2,3
Rhône-Alpes	3,3	7,4
Centre	1,7	2,1
Bretagne	1,6	1,9
Poitou-Charentes	1,6	0,8
Alsace	1,1	3,2
Pays de la Loire	0,8	1,0
Basse-Normandie	0,7	1,7
Nord-Pas-de-Calais	0,6	2,7
Bourgogne	0,6	2,2
Auvergne	0,5	0,6
Haute-Normandie	0,4	1,2
Lorraine	0,3	1,0
Picardie	0,3	1,0
Corse	0,3	1,1
Limousin	0,3	0,3
Franche-Comté	0,2	0,4
Champagne-Ardenne	0,2	1,2
TOTAL	100	100

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Belgique : 7,5 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)



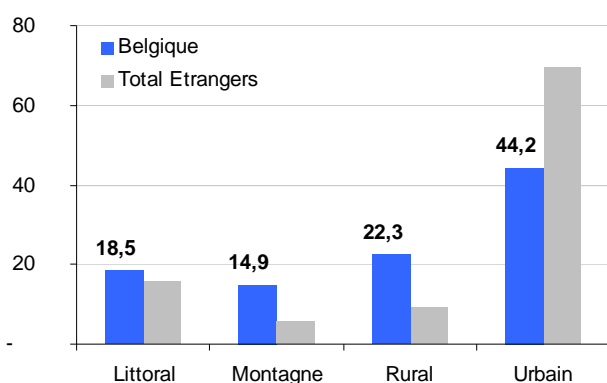
En 2005, la clientèle belge a reculé au 5^{ème} rang des clientèles étrangères, derrière l'Espagne. Sa fréquentation hôtelière progresse légèrement cette année : + 1 % en termes de nuitées par rapport à 2005.

La répartition de la fréquentation belge sur le territoire français est l'une des plus diffuses. La part des nuitées belges en Île-de-France est par exemple deux fois moins importante que pour la moyenne des étrangers.

Plus encore que les Allemands, les Belges semblent être attirés par la campagne française. Ils séjournent eux aussi plus fréquemment dans l'hôtellerie de classe moyenne (2*), et privilégient d'abord le mois de juillet puis le mois d'août.

La Belgique est la première clientèle étrangère dans **trois** départements : les Vosges, l'Ardèche et le Cantal.

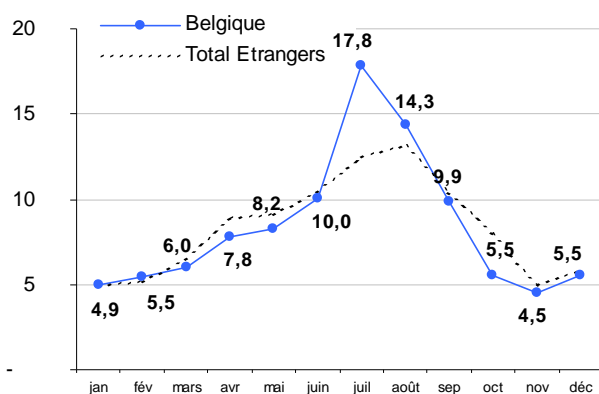
Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Belgique (%)	Total Etrangers (%)
Île-de-France	22,0	48,6
Rhône-Alpes	12,5	7,4
P.A.C.A.	12,1	12,4
Alsace	7,5	3,2
Midi-Pyrénées	4,8	4,6
Bourgogne	4,6	2,2
Nord-Pas-de-Calais	3,9	2,7
Champagne-Ardenne	3,7	1,2
Basse-Normandie	3,4	1,7
Lorraine	3,2	1,0
Picardie	3,2	1,0
Languedoc-Roussillon	3,1	2,3
Bretagne	2,9	1,9
Aquitaine	2,5	2,2
Centre	2,3	2,1
Haute-Normandie	1,8	1,2
Pays de la Loire	1,6	1,0
Poitou-Charentes	1,4	0,8
Corse	1,3	1,1
Auvergne	1,1	0,6
Franche-Comté	0,8	0,4
Limousin	0,4	0,3
TOTAL	100	100

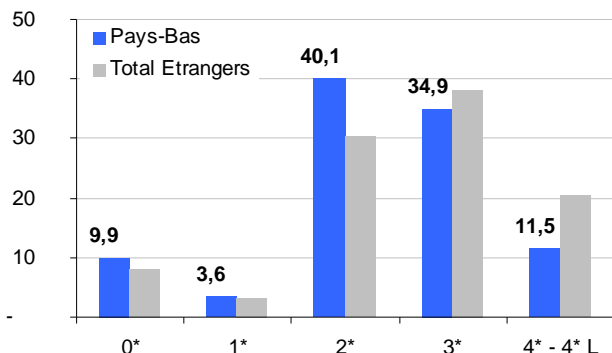
Répartition des nuitées par mois (en %)



Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Pays-Bas : 4,8 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)



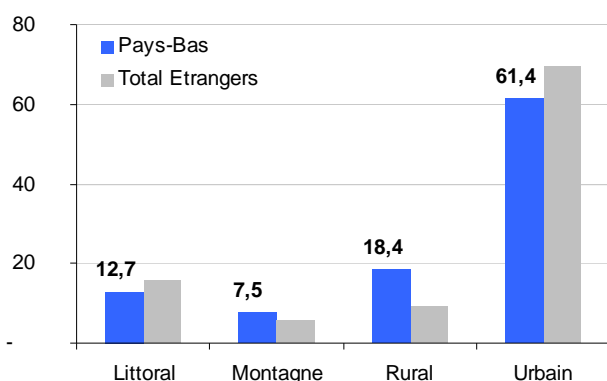
La fréquentation néerlandaise diminue régulièrement depuis quatre ans. Les Pays-Bas sont en 7^{ème} place dans le classement des principales clientèles étrangères de l'hôtellerie française.

On retrouve pour ce pays certaines caractéristiques de fréquentation des Allemands et des Belges : importance des hôtels de classe moyenne (2* en particulier) et de l'espace rural.

Les touristes néerlandais fréquentent moins que le moyenne l'Île-de-France et la région PACA. En revanche, les régions de l'Est de la France (Bourgogne, Alsace et Lorraine) ainsi que Rhône-Alpes ont une fréquentation néerlandaise assez élevée.

Comme les Belges, les Néerlandais fréquentent beaucoup l'hôtellerie au mois de juillet.

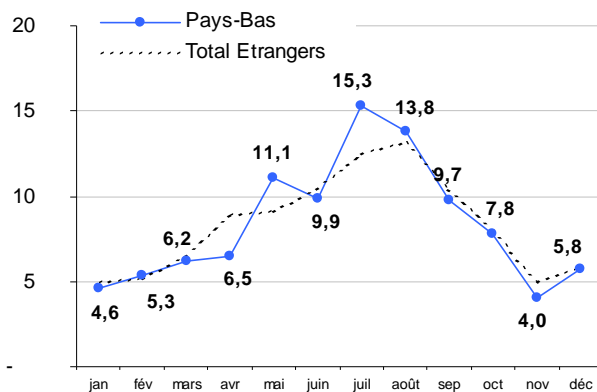
Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Pays-Bas	Total Etrangers
Île-de-France	38,9	48,6
P.A.C.A.	11,2	12,4
Rhône-Alpes	9,6	7,4
Bourgogne	6,3	2,2
Centre	4,4	2,1
Lorraine	3,9	1,0
Midi-Pyrénées	3,2	4,6
Alsace	3,2	3,2
Champagne-Ardenne	2,5	1,2
Nord-Pas-de-Calais	2,0	2,7
Aquitaine	2,0	2,2
Languedoc-Roussillon	2,0	2,3
Basse-Normandie	1,8	1,7
Picardie	1,6	1,0
Haute-Normandie	1,3	1,2
Auvergne	1,3	0,6
Bretagne	1,2	1,9
Pays de la Loire	1,1	1,0
Poitou-Charentes	0,8	0,8
Franche-Comté	0,8	0,4
Limousin	0,6	0,3
Corse	0,6	1,1
TOTAL	100	100

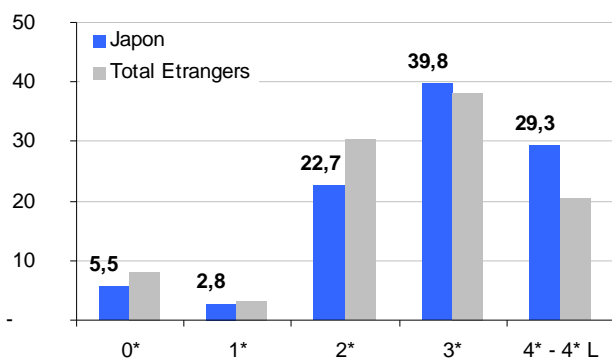
Répartition des nuitées par mois (en %)



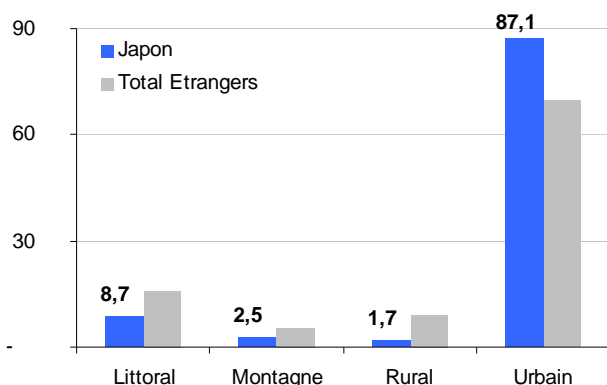
Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Japon : 4,2 % des nuitées hôtelières étrangères

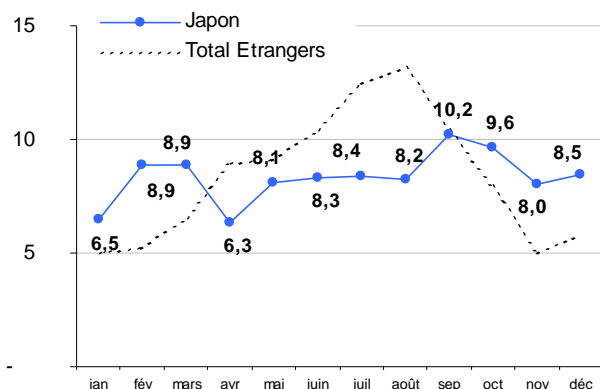
Répartition des nuitées par catégorie (en %)



Répartition des nuitées par espace (en %)



Répartition des nuitées par mois (en %)



Comme pour la clientèle américaine, les nuitées hôtelières japonaises ont nettement repris en 2004 et en 2005 ; elles se stabilisent à un niveau voisin en 2006. La clientèle japonaise a repris son 8^{ème} rang parmi les clientèles étrangères.

D'un point de vue géographique, la fréquentation japonaise est presque exclusivement concentrée en milieu urbain, et à Paris en particulier. Toutes les autres régions ont un poids inférieur à la moyenne des clientèles étrangères.

Autre particularité de cette clientèle : une saisonnalité des nuitées très peu marquée. La fréquentation est assez stable tout au long de l'année, le premier semestre ayant un poids légèrement moins important que le second.

Les Japonais favorisent, comme les Américains, l'hôtellerie de luxe : les deux tiers de leur fréquentation se concentrent dans les hôtels 3 et 4 étoiles.

Hormis la région parisienne, les départements préférés des Japonais sont : les Alpes-Maritimes, la Haute-Savoie pour le Mont-Blanc, les Bouches-du-Rhône et l'Indre-et-Loire pour les châteaux de la Loire.

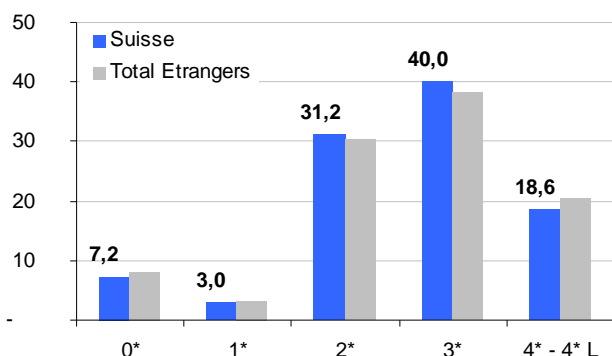
Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Japon (%)	Total Etrangers (%)
Ile-de-France	72,6	48,6
P.A.C.A.	9,1	12,4
Rhône-Alpes	5,3	7,4
Centre	2,6	2,1
Bretagne	1,7	1,9
Alsace	1,2	3,2
Bourgogne	1,1	2,2
Midi-Pyrénées	1,0	4,6
Aquitaine	0,9	2,2
Basse-Normandie	0,8	1,7
Languedoc-Roussillon	0,7	2,3
Haute-Normandie	0,7	1,2
Nord-Pas-de-Calais	0,5	2,7
Pays de la Loire	0,4	1,0
Picardie	0,3	1,0
Lorraine	0,3	1,0
Champagne-Ardenne	0,3	1,2
Auvergne	0,2	0,6
Franche-Comté	0,1	0,4
Limousin	0,1	0,3
Poitou-Charentes	0,1	0,8
Corse	0,1	1,1
TOTAL	100	100

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Suisse : 3,4 % des nuitées hôtelières étrangères

Répartition des nuitées par catégorie (en %)

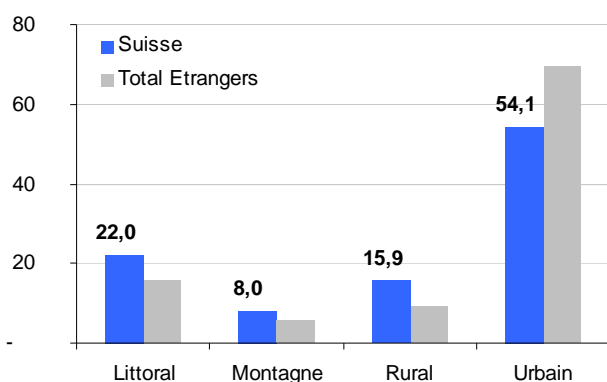


Dernière clientèle à réaliser plus de 2 millions de nuitées, la Suisse occupe ainsi la 9^{ème} place des clientèles étrangères de l'hôtellerie française, encore loin devant la Russie (1,4 % des nuitées étrangères en 2006), l'Irlande (0,8 %) et le Portugal (0,7 %).

La fréquentation suisse est très concentrée dans le Sud (PACA et Languedoc-Roussillon) et dans l'Est de la France (Rhône-Alpes, Alsace, et Bourgogne

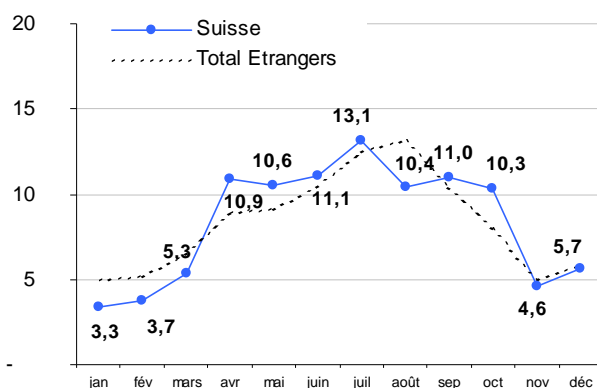
). Les parts des nuitées suisses en Île-de-France et en espace urbain sont inférieures à la moyenne, tout comme pour l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas.

Répartition des nuitées par espace (en %)



Les Suisse privilégient l'hôtellerie de moyenne ou haut de gamme, et la répartition de leurs nuitées au long de l'année est comparable à la moyenne des clientèles étrangères.

Répartition des nuitées par mois (en %)



Répartition des nuitées par région (en %)

Région	Suisse (%)	Total Etrangers (%)
Ile-de-France	29,4	48,6
P.A.C.A.	19,5	12,4
Rhône-Alpes	12,5	7,4
Alsace	8,1	3,2
Languedoc-Roussillon	4,6	2,3
Bourgogne	4,2	2,2
Midi-Pyrénées	3,7	4,6
Aquitaine	2,5	2,2
Bretagne	2,4	1,9
Corse	2,4	1,1
Centre	1,9	2,1
Franche-Comté	1,8	0,4
Auvergne	1,2	0,6
Lorraine	1,0	1,0
Pays de la Loire	1,0	1,0
Poitou-Charentes	0,9	0,8
Basse-Normandie	0,8	1,7
Champagne-Ardenne	0,6	1,2
Haute-Normandie	0,5	1,2
Nord-Pas-de-Calais	0,4	2,7
Picardie	0,3	1,0
Limousin	0,3	0,3
TOTAL	100	100

Source : Insee, direction du Tourisme, partenaires régionaux

Depuis six ans, les nuitées hôtelières suisses s'effritent elles aussi régulièrement.

Méthodologie

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme

L'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de tourisme est réalisée par l'**Insee** (Institut national de la statistique et des études économiques) en partenariat avec la **direction du Tourisme**, tout comme l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie de plein air. La mise en œuvre est effectuée par les directions régionales de l'Insee (hors DOM-TOM). Le pôle "Tourisme" de l'Insee (Montpellier) joue le rôle de coordinateur entre les 22 directions régionales. Cette enquête fait partie du programme avalisé par le CNIS (Conseil national de l'information statistique) et revêt un caractère obligatoire. Des partenariats avec des organismes locaux du tourisme (CRT, CDT, ORT, offices de tourisme, ...) ont été signés dans la plupart des régions, permettant ainsi d'augmenter la taille des échantillons, voire d'enquêter l'ensemble des hôtels classés dans certaines régions.

Il s'agit d'une enquête portant sur l'ensemble de l'année et sur l'ensemble des hôtels classés de 0* à 4* ; elle a été étendue aux hôtels de chaînes non classés en 2003, et aux 4 départements d'outre-mer en 2004.

L'enquête a fait l'objet d'une rénovation importante en 2006. Outre la modification du protocole de collecte (utilisation d'un questionnaire unique et nouvelle nomenclature des pays), la modification principale a porté sur la méthode de redressement statistique pour mieux traiter la non-réponse. Cette nouvelle méthode a donc provoqué une rupture de série sur les données de fréquentation entre 2005 et 2006.

Principaux indicateurs

Taux d'occupation (%) : nombre de chambres occupées / nombre de chambres offertes

Arrivées : nombre de personnes arrivées dans les hôtels classés

Nuitées : nombre de nuitées réalisées dans les hôtels classés

Exemple : un couple arrive le 25 juillet et séjourne 10 nuits. Il faut compter 2 arrivées et 14 nuitées en juillet ; 0 arrivée et 6 nuitées en août.

Durée moyenne de séjour (en nuitées) : nombre de nuitées / nombre d'arrivées

Espaces touristiques

Les espaces touristiques utilisés sont communs avec ceux de l'hôtellerie de plein air. A chaque commune, correspond un espace touristique national (ETN) parmi les six du tableau ci-dessous. Pour notre étude, ces derniers sont regroupés en quatre modalités.

Espaces touristiques nationaux	Espaces touristiques agrégés
Littoral rural + littoral urbain	LITTORAL
Station de montagne + montagne hors station	MONTAGNE
Autre urbain	URBAIN
Autre rural	RURAL

Hôtellerie de chaîne

Dans cette étude, l'hôtellerie de chaîne est définie comme l'ensemble des hôtels ayant une enseigne d'un groupe hôtelier, quel que soit leur statut juridique (filiales, franchisés). Elle regroupe les chaînes intégrées et les indépendants franchisés. Les autres hôtels sont considérés comme indépendants.

> Le questionnaire pour l'année 2006 figure ci-après.

> Le parc est mesuré au 31 décembre de chaque année et la fréquentation sur l'ensemble des mois de janvier à décembre (sauf résultats mensuels).

Enquête de fréquentation dans l'hôtellerie

Mois de **JUIN 2004**

RAPPEL

NUMHEB : 6342
Questionnaire à retourner avant le : 05/08/2004
Votre correspondant à l'INSEE Geneviève Payen Tél : 04 68 54 66 11 Fax : 04 68 54 66 00 Mél : genevieve.payen@insee.fr

HOTEL LA GARRIGOLE
66000 PERPIGNAN

Les renseignements demandés le sont à titre confidentiel et ne servent qu'à établir des statistiques

1. Caractéristiques de votre établissement

<i>Si un ou plusieurs changements sont constatés par rapport aux informations pré-imprimées, veuillez modifier ci-dessous</i>	
SIRET : 300 023 450 00012	SIRET : <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>
Hôtel indépendant	Hôtel de chaîne intégrée <input type="checkbox"/> Hôtel de chaîne volontaire <input type="checkbox"/> Hôtel indépendant <input type="checkbox"/> Hôtel indépendant franchisé <input type="checkbox"/>
Avec restaurant	Avec restaurant <input type="checkbox"/> Sans restaurant <input type="checkbox"/>
0 étoile	Classement officiel : ???? étoile(s) Non classé <input type="checkbox"/>
10 chambres	Nombre de chambres dans l'hôtel : ?????????? Nombre de places -lits : ??????????
Fermé :	Dates de fermeture
Du 01/08/2004 au 02/01/2005	du ?????????????????????? au ?????????????????????? inclus
Du 04/04/2005 au 15/04/2005	du ?????????????????????? au ?????????????????????? inclus
du ??????????????????????	au ?????????????????????? inclus

Personne ayant répondu à ce questionnaire	NOM :	Téléphone :
	Mèl :	Télécopie :

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire.
 Visa 123456789 du ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme, et du ministre de l'Économie (Insee), valable pour l'année 2003.
 Aux termes de l'article 6 de loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, les renseignements transmis en réponse au présent questionnaire ne sauraient en aucun cas être utilisés à des fins de contrôle fiscal ou de répression économique.
 L'article 22 du décret n° 84-628 du 17 juillet 1984 et les avis du CNIS publiés aux bulletins officiels du ministère de l'Économie, des Finances et du Budget n° 86.2 et 89.3 précisent les conditions dans lesquelles les données peuvent éventuellement être communiquées et diffusées.
 L'article 7 de la loi précitée stipule d'autre part, que tout défaut de réponse ou une réponse sciemment inexacte peut entraîner l'application d'une amende administrative.
 La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête par les entreprises individuelles. Elle leur garantit un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut s'exercer pendant le temps de conservation des informations nominatives auprès de la Direction Régionale de l'I.N.S.E.E qui effectue l'enquête.

Ce questionnaire doit être retourné dûment rempli en utilisant l'enveloppe jointe.

INSEE LANGUEDOC ROUSSILLON
 N° Autorisation
 34000 MONTPELLIER Cedex 2

Tournez s'il vous plaît

2. Occupation des chambres au cours du mois

Nombre de chambres occupées chaque jour :(Indiquez "0" si aucune, "F" si fermeture)

1 ^{er} au 2	2 au 3	3 au 4	4 au 5	5 au 6	6 au 7	7 au 8	8 au 9	9 au 10	10 au 11	
11 au 12	12 au 13	13 au 14	14 au 15	15 au 16	16 au 17	17 au 18	18 au 19	19 au 20	20 au 21	
21 au 22	22 au 23	23 au 24	24 au 25	25 au 26	26 au 27	27 au 28	28 au 29	29 au 30	30 au 31	31 au 1 ^{er}

Total des chambres occupées dans le mois :

(doit être égal à la somme des chambres occupées chaque jour du tableau ci-dessus)

|_|_|_|_|_|_|_|

3. Fréquentation mensuelle

Indiquez dans le tableau ci-dessous les arrivées et nuitées relatives aux voyageurs ayant séjourné au moins une nuit dans votre hôtel ce mois-ci en les répartissant selon leur pays de résidence habituelle.

Ex : un couple arrive et séjourne 3 nuits dans le mois; il faut compter 2 arrivées dans le mois et 6 nuitées (2 personnes x 3 nuits).

Une personne arrive le 25 janvier et séjourne 10 nuits ; il faut compter 1 arrivée et 7 nuitées sur le questionnaire de janvier et 0 arrivée et 3 nuitées sur le questionnaire de février.

Seuls les principaux pays de résidence rencontrés figurent dans le tableau. Vous les complèterez, si besoin, en utilisant la liste des autres pays figurant dans le cadre ci-dessous.

Vous indiquerez soit le nom soit le numéro des pays sur les lignes restées vierges.

Pays de résidence habituelle	Numéro	Nombre d'arrivées	Nombre de nuitées
FRANCE	000		
TOTAL ETRANGER			
Dont :			
Allemagne	109		
Belgique	131		
Espagne	134		
Etats-Unis	404		
Italie	127		
Japon	217		
Pays-Bas	135		
Portugal	139		
Royaume-Uni	132		
Suisse	140		
TOTAL FRANCE + ETRANGER			

Pays	Numéro
Autriche	110
Bulgarie	111
Chypre	254
Croatie	119
Danemark	101
Estonie	106
Finlande	105
Grèce	126
Hongrie	112
Irlande	136
Islande	102
Lettonie	107
Lituanie	108
Luxembourg	137
Malte	144
Norvège	103
Pologne	122
République Tchèque	116
Roumanie	114
Russie	123
Slovaquie	117
Slovénie	145
Suède	104
Turquie	208
Autres pays d'Europe	026
Algérie, Maroc, Tunisie	027
Autres pays africains	028
Canada	401
Amérique centrale et du Sud	030
Proche et Moyen Orient	031
Chine	216
Asie, Océanie, Australie (sauf Japon et Chine)	032

4. Profil de la clientèle

Quelle a été, approximativement, la part de la clientèle professionnelle dans votre fréquentation du mois ?

|_|_|_| %
des nuitées.

NUMHEB :

Mois :

Nous vous remercions d'avoir bien voulu répondre à ce questionnaire

L'hôtellerie de tourisme en France métropolitaine en 2006